

# Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du District de l'Aude

*Le 19 décembre 2025 à Badens à 18h30*

**Clubs votants présents ou représentés : 49 clubs présents ou représentés**

**Clubs excusés : /**

## INTRODUCTION

En introduction de cette AG, Pierre MICHEAU souhaite la bienvenue à tous les clubs.

M Estival, Maire de Badens, M Lecina, conseiller départemental, et M Fonses, le président du RC Badens-Rustiques, souhaitent à leurs tours la bienvenue à tous les clubs.

## VERIFICATION DU QUORUM

L'AG débute avec un quorum respecté puisque 49 clubs sont présents ou représentés et totalisent 361 voix.

## RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT

L'assemblée générale du District de l'Aude de Football valide le rapport d'activité du Président du District de l'Aude de Football.

Votants : 48

Vote pour : 262 voix

Vote contre : 85 voix

Abstention : 6 voix

**La résolution est adoptée à la majorité**

## VOTE DU PROCES VERBAL DES AG DU 3 JUILLET

L'assemblée générale du District de l'Aude de Football valide les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 3 juillet 2025.

Votants : 49

Vote pour : 281 voix

Vote contre : 54 voix

Abstention : 26 voix

**La résolution est adoptée à la majorité**

## RAPPORT D'ACTIVITE

L'assemblée générale du District de l'Aude de Football valide le rapport d'activité du Président du District de l'Aude de Football.

Votants : 48

Vote pour : 262 voix

Vote contre : 85 voix

Abstention : 6 voix

**La résolution est adoptée à la majorité**

## AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'assemblée générale du District de l'Aude de Football valide l'affectation du résultat de l'exercice.

Votants : 46

Vote pour : 233 voix

Vote contre : 75 voix

Abstention : 30 voix

**La résolution est adoptée à la majorité**

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET CONVENTION REGLEMENTEE

L'assemblée générale du District de l'Aude de Football valide le rapport du commissaire aux comptes et la convention réglementée.

Votants : 48

Vote pour : 229 voix

Vote contre : 63 voix

Abstention : 61 voix

**La résolution est adoptée à la majorité**

**Le Président de séance**

M. Pierre Micheau



**Le Secrétaire de séance**

**M Varilles Franck**

